

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 26/04/2016

Réception par le Prefet : 26/04/2016

Publication : 29/04/2016



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil départemental Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2016-4-9-4

Séance du vendredi 22 avril 2016

POLITIQUE EN FAVEUR DU SPORT AIDE AUX COMITES DEPARTEMENTAUX SPORTIFS, AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES SPORTS ET AU SPORT SCOLAIRE

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS, M. GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSES : M. ADRIAN, Mme SCHMIDIGER.

EXCUSES AVEC PROCURATION :

M. BECHT donne procuration à Mme FUCHS
M. BIHL donne procuration à Mme HELDERLE

La Commission Permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU l'article L 1111-4 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la compétence en matière de sport qui demeure partagée entre tous les niveaux de collectivités,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CG-2015-6-12-8 du 26 juin 2015, relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CG-2016-2-9-1 du 18 mars 2016 relative à la politique en faveur du sport,
- VU l'avis du Conseil Départemental des Sports,
- VU le rapport du Président du Conseil départemental

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Décide l'attribution des subventions départementales suivantes :
 - **84 500 €** sur la base du renouvellement de 6 conventions de partenariat avec les comités départementaux suivants : athlétisme, rugby, vol libre, escrime, football et handisport, conformément à la répartition par comité figurant en annexe 1.
 - **170 454 €** en application des 13 conventions de partenariat (article 2) signées en 2015 avec les comités départementaux suivants : badminton, basket, cyclisme, échecs, gymnastique, handball, judo, lutte, montagne et escalade, natation, ski, tennis de table et volley-ball, conformément à la répartition par comité figurant en annexe 2.

Ces crédits seront imputés sur le programme E732 ligne 65-32-6574-25576-102 (annexe 1 et 2).
 - **57 694 €** aux comités départementaux figurant dans la liste en annexe 3, au titre de l'aide au fonctionnement, conformément à la répartition établie dans cette liste.

Ces crédits seront imputés sur le programme E732 ligne 65-32-6574-25573-102 (annexe 3).
 - **15 000 €** au Conseil Départemental des Sports,

Ces crédits seront imputés sur le programme E732 ligne 65-32-6574-25572-102 (annexe 4).
 - **50 000 €** à l'UNSS au titre du soutien au sport scolaire.
 - **12 000 €** à l'USEP au titre du soutien au sport scolaire.
 - **26 500 €** au Cercle de Voile de Mulhouse au titre du sport scolaire.

Ces crédits seront imputés sur le programme E732 ligne 65-32-6574-25579-102 (annexe 5).
- Approuve le renouvellement des conventions de partenariat ci-jointes avec les comités départementaux d'athlétisme, de rugby, de vol libre, d'escrime, de football et handisport, et autorise le Président du Conseil départemental à les signer,
- approuve et autorise le Président du Conseil départemental à signer les conventions de partenariat ci-jointes avec l'UNSS, l'USEP et le Cercle de Voile de Mulhouse.
- Précise que ces dépenses d'un montant global de **416 148 €** seront imputées au budget départemental 2016.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité
M. Philippe Trimaille ne participe pas au vote
en sa qualité de Président du Comité Départemental du ski
du Haut-Rhin